

Guide à l'intention des parents qui procéderont à une première demande d'admission et inscription à l'école

Voici quelques informations qui peuvent aider à remplir le formulaire *Demande d'admission et inscription*. Plus loin, vous trouverez également les documents complémentaires à présenter à l'école au moment du dépôt de votre demande. Pour toute information relative à l'inscription, veuillez vous référer au site Internet du Centre de services scolaire des Découvreurs (CSSDD) et à celui de votre école de quartier que vous aurez préalablement identifiée en utilisant l'outil [Trouver mon école](#).

Section : Identification de l'élève	
Nom de l'élève	Nom de famille conforme au certificat de naissance.
Prénom de l'élève	Prénom conforme au certificat de naissance.
Autres prénoms	Inscrire les autres prénoms de votre enfant conformément au certificat de naissance.
Date de naissance	Date de naissance sous la forme année-mois-jour.
Sexe de l'élève	Tel qu'inscrit sur le certificat de naissance (valeur officielle à l'État civil) ou sur le document d'immigration. Pour l'auto-identification de genre, vous pouvez compléter la section relative à cet effet au verso du formulaire.
Code de naissance	Inscrire 016 si votre enfant est né au Québec, sinon veuillez vous référer à la section <i>lieu de naissance</i> au verso du formulaire.
Province ou pays de naissance	Tel qu'inscrit sur le certificat de naissance ou document d'immigration.
Lieu de naissance (ville)	Indiquer la ville de naissance telle qu'indiquée sur le certificat de naissance ou autre document d'immigration.
Langue maternelle	Première langue apprise et <u>encore comprise</u> par l'élève.
Langue parlée à la maison	Langue généralement utilisée par l'élève à la maison.
Numéro de fiche	Numéro de fiche au Centre de services scolaire des Découvreurs. S'il s'agit d'une première inscription au CSSDD, ne rien inscrire . L'école se chargera de compléter cette information.
Code permanent	Tel qu'indiqué sur le dernier bulletin scolaire émis au Québec. S'il s'agit d'une première inscription à l'école au Québec, ne rien inscrire . L'école se chargera de compléter cette information.
Statut d'immigration de l'élève	Seulement pour l'élève né à l'extérieur du Canada. Veuillez présenter à l'école vos documents d'immigration. Bien que cela ne peut être exigé pour établir l'identité de l'élève lors de son inscription, ils sont requis pour confirmer l'exemption de droits de scolarité.
École fréquentée en 2024-2025	Nom de l'école fréquentée en 2024-2025. Ordre d'enseignement : indiquer le chiffre associé à l'ordre d'enseignement en 2024-2025. Pour l'élève au primaire ou au secondaire, indiquer le niveau scolaire en 2024-2025.

Section : Identification de l'autorité parentale

Identification des répondants de l'enfant : Identifier le ou les répondants de l'enfant, soit les deux parents, soit le parent A seulement, soit le parent B seulement, soit le tuteur légal seulement. Même si un seul parent remplit le formulaire, il faut cocher parent A et parent B si les deux parents sont répondants

Noms et prénoms des parents : inscrire les noms et prénoms des deux parents conformément au certificat de naissance de l'enfant. Si les noms et prénoms d'un des parents sont absents du certificat de naissance de votre enfant (parent non déclaré), laisser la case à blanc. Le nom du conjoint ou de la conjointe du répondant qui ne figure pas sur le certificat de naissance de l'enfant ne doit pas être ajouté sur ce formulaire d'admission.

Le lieu de naissance des répondants : inscrire la province ou le pays de naissance.

Date de naissance des parents : pour la mise à jour de la liste électorale permanente, nous devons fournir au Directeur général des élections du Québec la date de naissance et l'adresse des parents (père, mère, tuteur). Il s'agit d'une obligation en vertu de la *Loi sur les élections scolaires*.

Adresse courriel des répondants : les répondants sont très fortement invités à fournir une adresse courriel. L'adresse courriel doit être différente pour chaque répondant. Ce courriel sera nécessaire pour la création de votre compte *Mozaïk Portail Parents*. Pour votre information, le portail sert, entre autres, aux communications de l'école, aux suivis des absences de votre enfant, aux états de compte, à l'accès aux résultats scolaires et aux bulletins de même qu'à la prochaine inscription scolaire.

Tuteur : lorsqu'un tuteur est identifié sur la fiche d'inscription, s'il s'agit d'un tuteur légal, le jugement du tribunal devra être présenté à l'école lors de l'inscription. Dans le cas où l'autorité parentale a délégué la garde temporaire de l'enfant à une tierce personne, des documents supplémentaires seront nécessaires pour compléter l'inscription et des droits de scolarité pourraient s'appliquer.

Section : Adresses de l'élève

Adresse principale de l'élève : il s'agit de l'adresse du ou des répondants de l'enfant. Lors d'une garde partagée, l'adresse principale est généralement la plus proche de l'école et pour laquelle la preuve de résidence est exigée.

Type d'adresse : indiquer le type d'adresse (les deux parents, parent A, parent B ou tuteur).

Téléphone – Maison ou Travail parent : compléter ces numéros s'ils sont différents de ceux des cellulaires précédemment fournis.

Autre adresse : cette section doit être remplie dans le cas où tous les répondants ne demeurent pas à la même adresse, même si l'enfant n'est pas en garde partagée.

Adresse complémentaire pour le transport : si applicable, pour le primaire seulement, autre adresse que celle de résidence. Il peut s'agir par exemple de l'adresse d'un gardien ou d'une gardienne.

Section : Divulgence des renseignements

Répondre aux questions par oui ou non. L'absence de réponse sera traitée comme **un non**.

Section : En cas de fermeture de l'école (au primaire seulement)

Cette information servira en cas de fermeture urgente de l'école pendant l'horaire régulier (tempête, bris d'eau, panne d'électricité et tous les autres cas de force majeure). Veuillez indiquer si votre enfant reviendra à pied à la maison, ira chez son gardien ou sa gardienne, prendra l'autobus ou encore restera au service de garde en attendant que vous veniez le chercher.

Section : Choix de l'école et signature officielle

Nommer l'école choisie et, pour le secondaire, le programme ou la concentration, s'il y a lieu. Si vous le désirez, vous pouvez indiquer un deuxième choix d'école.

En apposant votre signature, vous confirmez que les renseignements fournis sont exacts et que l'autre parent est informé et en accord avec votre démarche.

LA SIGNATURE DE L'AUTORITÉ PARENTALE ET LA DATE SONT OBLIGATOIRES.

Documents complémentaires à apporter à l'école lors de l'inscription

Fiche santé : Les informations sont importantes pour l'école, le personnel infirmier et l'hygiéniste dentaire. En cas d'urgence, l'école tentera de rejoindre les répondants. En l'absence d'une réponse et en dernier recours, l'école appellera la personne à contacter en cas d'urgence. Il peut s'agir, par exemple, d'un membre de la famille, d'un ami ou d'un voisin.

Certificat de naissance original de l'enfant : les demandes pour l'obtention d'un certificat de naissance doivent être adressées au : [Directeur de l'état civil](#) : 2535, boulevard Laurier, Québec (Québec) G1V 5C5 ou par téléphone au 418 644-4545 ou 1 877 644-4545. De plus, la traduction officielle en français ou anglais d'un certificat de naissance émis à l'étranger est obligatoire.

Document d'immigration de l'enfant : s'il y a lieu. Pour un enfant né hors Canada, veuillez fournir son document d'immigration. Lorsque l'élève est un résident non permanent, veuillez également fournir le document d'immigration des parents. En l'absence de document d'immigration, d'autres documents devront être complétés notamment pour l'obtention du code permanent et l'établissement du droit à la gratuité scolaire.

Citoyen canadien ou résident permanent ➔ Document de l'enfant seulement	Résident non permanent ➔ Document de l'enfant et du parent
<ul style="list-style-type: none">▪ <i>Carte ou certificat de citoyenneté canadienne</i>▪ <i>Carte de résident permanent ou confirmation de résidence permanente</i>▪ <i>Certificat de sélection du Québec (CSQ)</i>	<p><i>Apporter tous les documents disponibles</i></p> <ul style="list-style-type: none">▪ <i>Permis d'études</i>▪ <i>Permis de travail</i>▪ <i>Certificat d'acceptation du Québec (CAQ)</i>▪ <i>Document du demandeur d'asile</i>▪ <i>Visa visiteur</i>▪ <i>Fiche de visiteur</i>

Preuve de résidence : fournir un ou deux documents en fonction de leur type de documents. Le document doit être au nom du parent ou du tuteur. Lors de situations particulières, le CSSDD est en droit d'exiger la combinaison de plusieurs documents en vue d'établir la preuve de résidence au Québec.

Dans le cas d'un déménagement à venir, au moins un document attestant la nouvelle adresse qui sera en vigueur en septembre prochain (bail, preuve d'assurance habitation, ...) devra être fourni au moment de l'inscription. Le 2^e document sera fourni dès que possible à la suite du déménagement.

1 SEUL DOCUMENT	2 DOCUMENTS (un de chaque catégorie ou deux de catégorie 2)
<p><i>Le MEQ accepte la fiche d'inscription indiquant l'adresse de résidence dûment signée par le parent comme 1^{re} pièce justificative dans la mesure où elle est accompagnée d'un <u>document officiel</u> provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Permis de conduire d'un parent de l'élève • Compte de taxe (scolaire ou municipale) • Avis de paiement de soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec (RRQ) • Tout autre document provenant d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental attestant l'adresse de l'élève 	<p>Catégorie 1 :</p> <p>Bail, acte d'achat notarié (aucune promesse d'achat), lettre <u>assermentée</u> du propriétaire ou du locataire attestant que l'élève et son parent demeurent présentement à l'adresse indiquée</p> <p>Catégorie 2 :</p> <p>Facture ou état de compte d'une compagnie (téléphone, cellulaire, électricité, etc.); relevé d'emploi ou relevé d'assurance-emploi, relevé de carte de crédit, spécimen de chèque; preuve d'assurance (habitation ou privée)</p>

Bulletin scolaire : Lors de l'inscription, fournir le bulletin final de l'année scolaire précédente et celui de l'année scolaire en cours, même s'il est incomplet. De plus, dans le cas d'une nouvelle inscription pour la prochaine année scolaire, veuillez transmettre par courriel à l'école le bulletin final dès qu'il sera disponible en juin.

Tout autre document complémentaire : jugement du tribunal ou autre document nécessaire pour les situations plus particulières (plan d'intervention, diagnostics, rapport médical, etc.)

Pour l'élève demeurant à l'extérieur du territoire du CSSDD : Le formulaire *Choix d'école à l'extérieur du CSS de résidence* devra être complété en ligne et transmis à ententescolarisation@cssdd.gouv.qc.ca

Information supplémentaire pour les nouveaux arrivants

Consulter la section [Nouveaux arrivants](#) de notre site Internet pour accéder à plus de ressources et informations supplémentaires telles que des outils traduits en plusieurs langues (anglais, arabe, dari, espagnol, portugais, swahili, mandarin, pendjabi, russe).